

Le 16/06/16

Objet : engagements 2016-17

Aux Présidents des clubs

Madame, Monsieur le Président,

Comme les années précédentes, les engagements pour les compétitions nationales « senior » sont à expédier au « service compétitions » de la FFRS.

Pour des raisons d'organisation du travail du « service compétitions de la FFRS », une date unique des engagements en compétitions nationales a été fixée au 1^{er} juillet dernier délai pour les 2 hockey.

Les clubs qui « ont l'intention » d'engager une ou des équipes en N3, N1-Féminine, doivent expédier avant le 1^{er} juillet leur dossier d'engagement, même s'ils ne sont pas certains d'avoir un effectif suffisant pour pouvoir constituer cette équipe en début septembre.

Cependant, il sera possible de vous désengager, uniquement en N3 ou N1-F, sans aucun frais (ni engagement, ni cautions ne seront encaissés) jusqu'au 15 septembre. Il vous suffira de prévenir le service compétitions avant cette date, par mail ou courrier postal.

Ceci permettra au service compétitions de la FFRS d'enregistrer « administrativement » les dossiers d'engagement en juillet (période creuse de travail) et à la commission sportive du Comité Rink Hockey d'avancer sur l'élaboration des calendriers de N1 Elite et N2 dès début juillet.

Le calendrier prévisionnel de la saison 2016-17 vous a été expédié par mail et il est aussi en téléchargement sur le site Internet.

Il vous a été demandé de communiquer par mail à Claude Goudy, responsable commission sportive, claude.goudy@yahoo.fr les dates d'indisponibilité de votre salle de sports avant le 3 juillet dernier délai (sans réponse de votre part, le CRH considérera que votre salle de sports est disponible en permanence).



PARTENAIRE OFFICIEL

Comptant sur votre compréhension.

Lucile Le Borgne

Présidente du Comité Rink Hockey

Fédération Française
Roller Sports

T (33) 05 56 33 65 65 - F (33) 05 56 33 65 66
6, Boulevard du Pdt Franklin Roosevelt
CS 11742 - 33080 Bordeaux Cedex - France
www.ffroller.fr
n° Siret 378 467 864 000 39